

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2024

DELIBERATION N°2024.00104

DISPOSITIF WELCOME PACK DESIGN - ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE NS MADE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 01 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 63

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. Patrick BOUCHET donne pouvoir à M. Gilles THIZY,

M. Gilles BOUDARD donne pouvoir à M. Julien LUYA,

RECU EN PREFECTURE

Le 13 mars 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240307-D20240010410

Date de mise en ligne : 13 mars 2024

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2024

DISPOSITIF WELCOME PACK DESIGN - ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE NS MADE

Contexte

Un dispositif d'accompagnement des startups a été mis en œuvre pour accélérer la création des « pépites » de demain et affirmer la position de Saint-Etienne au sein de la French Tech Saint-Etienne Lyon.

L'un des objectifs vise à l'accélération de l'innovation en favorisant les interfaces entre laboratoires et startups, en soutenant la réalisation de démonstrateurs et en développant les aides dans le domaine du design, du numérique et des hautes technologies.

Concernant le domaine du design, Saint-Etienne Métropole et les équipes de la Cité du design font le constat que celui-ci est trop souvent le chaînon manquant des actions de compétitivité et d'efficacité des entreprises. A ce titre, le dispositif Welcome Pack Design a été mis en place afin d'inciter les entreprises à innover par le design (délibération du Bureau métropolitain du 11 mai 2023).

L'objectif est d'accompagner les entreprises à passer le pas et à expérimenter le design afin de pouvoir en mesurer tous les effets positifs : différenciation, meilleure acceptation par le marché, accélération des processus d'innovation, etc.

Dans ce cadre-là, l'entreprise NS Made, dirigée par Nicolas SCHOLZ et siégeant 24 allée du Forez à La Fouillouse, souhaite mobiliser cette nouvelle aide à l'innovation afin de développer la version finale de son pool house.

L'entreprise NS Made

NS Made est une entreprise qui crée des meubles uniques faits pour durer, avec des matières nobles (Bois & métal) approvisionnés en circuit court. Nicolas SCHOLZ, dirigeant de l'entreprise, intègre le dispositif MIND (Métropole INnovation Design, dispositif de soutien à l'innovation de la Métropole) en octobre 2023 et implante son atelier de fabrication à Villars. Dans le cadre du développement de son activité, il souhaite développer et commercialiser des pool house entièrement personnalisables, made in Loire et livrables en Plug & Play partout en France sans permis de construire.

Son objectif est de rendre plus facile et plus responsable l'achat d'une cuisine d'été durable grâce à plusieurs facteurs :

- une modularité inspirée des cuisines traditionnelles car le produit est complètement modulable,
- une personnalisation qui s'opère depuis un simple ordinateur/téléphone/tablette grâce à un assistant virtuel associé à une vue 3D dynamique du produit fini,

- un volet ESS fort : écologie, circuit-court, made in Loire avec des fournisseurs déjà identifiés et sourcés en local,
- un transport et une installation par camion grue ramenant le temps d'installation à ½ journée contre 4 semaines minimum,
- aucune demande de permis de construire ni même de déclaration de travaux préalable,
- une installation Plug & Play en quelques heures et sans mauvaises surprises.

L'accompagnement et le besoin

Afin d'atteindre son objectif, l'entreprise a besoin aujourd'hui d'un accompagnement à la réalisation et au prototypage de son pool house. Pour ce faire, un diagnostic a été posé par la Cité du design afin d'évaluer son besoin à la suite duquel, le porteur de projet souhaite mobiliser le dispositif « Welcome Pack design » qui lui permettrait d'agir sur trois phases :

Phase 1 : Benchmark, usages, architectures, pré étude design

- *Rédaction du cahier des charges, étude de marché, business Plan*
- *Méthode : benchmark de l'existant et des univers proches et connexes, scénarios d'usages, cahier d'idées, tendances, inspirations.*
- *Livrables : entre 2 et 4 concepts d'architectures.*

Phase 2 : Design & Développement du produit, choix d'un design et de l'architecture

- *Méthode : étude design du produit & ergonomie, identification et respect des normes (BT, CEM, réalisation de la CAO 3D fonctionnelles, conception des pièces pour fabrication, réalisation des plans 2D avec cotations fonctionnelles, consultation pour estimation du prix de revient.*
- *Livrables : Plans 2D + 3D, tableau avec optimisation du prix de revient, rendus graphiques réalistes.*

Phase 3 : Suivi de Réalisation du prototype, plans pour fabrication

- *Consultation de fournisseurs, choix d'un fournisseur et suivi + mise à jour des plans si besoin, tests d'usages, respect des normes.*
- *Livrables : un prototype fonctionnel*

La demande de financement

La société NS Made a sélectionné le designer INVENTAM pour la réalisation de cette prestation d'un montant de 29 600 € HT soit 35 520 € TTC.

Dans le cadre du dispositif « Welcome pack design », 80 % de la prestation est prise en charge soit 23 680 €, dans le cas présent.

Le financement de la prestation sera versé sous forme de subvention d'investissement à l'entreprise NS Made en deux fois :

- un acompte de 50 % à la notification de la convention soit 11 840 € ;
- le solde sur présentation des justificatifs de dépenses et des livrables par l'entreprise.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement de la subvention d'investissement à l'entreprise NS Made pour un montant de 23 680 € versés en deux fois selon les modalités décrites ci-dessus ;**
- **approuve la convention à intervenir avec l'entreprise NS Made ;**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la délibération ;
- les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement Innovation et numérique - INUM/20421/SUFT.

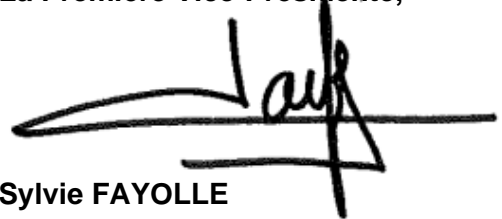
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE